

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société des Études de Lettres  
**Herausgeber:** Société des Études de Lettres  
**Band:** 1 (1926-1927)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Avant-propos  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ DES  
ÉTUDES DE LETTRES  
LAUSANNE

---

**AVANT-PROPOS**

Jusqu'à présent la société des Etudes de Lettres s'est bornée à signaler dans un rapport annuel les principaux résultats de son activité. Elle ambitionne aujourd'hui de faire paraître, deux ou trois fois l'an, un Bulletin destiné à servir de trait-d'union entre ses membres et à les associer plus directement à son travail et à ses projets. Un rapport, en effet, ne parle guère que du passé. En outre, le cadre en est trop limité et le ton trop impersonnel pour qu'il s'en dégage une image exacte et vivante de la marche de notre Société. La publication d'un Bulletin a donc sa raison d'être. Elle se justifierait déjà par tout ce que comporte cette première rubrique : *Nouvelles de la Société*. Nouvelles fraîches et non plus vieilles d'un an ou peu s'en faut... Le Bulletin ne se contentera pas de mentionner les décisions prises par l'assemblée générale : il indiquera périodiquement comment ces décisions sont exécutées par le Comité. Il annoncera les conférences publiques organisées à Lausanne, les conférences dites de « mise au point », les sujets traités dans les colloques.

Une seconde rubrique comprendra les *Nouvelles de la Faculté des Lettres*. Elles concerneront l'organisation de la Faculté, les modifications apportées à ses règlements, la nomination des nouveaux professeurs, privat-docents, chargés de cours et lecteurs, les publications du corps professoral et le programme des cours. Aux anciens élèves de la Faculté, il ne sera pas indifférent de connaître le nombre et la répartition des étudiants, les thèses

en chantier et les thèses soutenues, les diplômes et certificats délivrés, les enrichissements de la bibliothèque de Faculté.

Une rubrique spéciale sera consacrée aux *Nouvelles des Musées* et surtout de la *Bibliothèque cantonale* dont le Bulletin annoncera les acquisitions qui intéressent particulièrement notre Faculté des Lettres.

Dans une dernière rubrique enfin, dont l'extension dépendra moins de la rédaction du Bulletin que du zèle des correspondants, figureront les *Nouvelles des membres de la Société*. Parmi les anciens étudiants de la Faculté, il en est plusieurs qui font, à l'étranger, d'intéressantes expériences dans l'enseignement, ou qui se livrent à des recherches et à des travaux personnels. S'ils veulent bien nous renseigner sur leur activité, le Bulletin réservera le meilleur accueil à leurs correspondances. Il signalera, entre autres, les nominations, les déplacements, les mariages — pourquoi pas ? — des membres de la Société. Car, pour qu'il soit viable et qu'il réponde aux vœux de ses lecteurs, ce Bulletin doit être l'organe de tous. Son succès est à ce prix. Que les membres de la société des Etudes de Lettres ne se contentent pas de le recevoir et peut-être de le parcourir, mais qu'ils veuillent bien y collaborer. Alors ils le trouveront sûrement intéressant.

